

DRM: FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU

...

LE 13 DÉCEMBRE 2010 CHARLES KERMAREC

Libraire breton, Charles Kermarec propose dans son magasin des livres numériques. Il a décidé d'arrêter de vendre des e-books pourvus de DRM, ces verrous qui limitent l'usage du fichier. Il s'en explique dans un billet coup de gueule.



La librairie Dialogues a été en France l'une des premières à ouvrir sur son site librairiedialogues.fr un rayon de vente de e-books. Un rayon et non pas l'hébergement du "corner" d'un fournisseur. Un rayon spécifique avec des e-books intégrés à la fiche article des livres de telle sorte que l'internaute puisse choisir en un clic d'acheter le livre soit dans sa version papier brochée ou poche soit au format numérique.

Il est dans l'ordre des choses que les accouchements soient douloureux. Et que les premiers pas soient hésitants. Et donc nous avons accepté les à-peu-près de nos fournisseurs, les informations insuffisantes, ou erronées, voire celles qui dans la même fiche article se contredisaient. Nous avons, dès le premier jour, dit notre hostilité aux DRM. Nous avons, dès les premiers couacs, fait remonter à nos fournisseurs les plaintes des clients mécontents de l'usage limité et frustrant qu'ils pouvaient avoir des livres numériques qu'ils avaient achetés. Ainsi ce mail d'un client canadien : *"Pour ma part c'est la dernière fois que j'utilise ce mode d'achat de manuel que je déteste au plus haut point. C'est inconcevable de penser lire un livre technique de cette façon surtout lorsque le graphique est 2 pages avant. \$52 cdn pour rien apprendre sauf de ne plus jamais utiliser e-book et ne plus faire confiance à cet auteur qui pense que tout le monde est malhonnête. Est-il pensable d'avoir (...) une permission avec un code pour pouvoir l'imprimer."* Il dit exactement ce qu'il y a à dire des e-books vendus avec DRM. ~~Alors plus tard, nous nous rendons complices d'une arnaque au lecteur. Nous arrêtons de vendre des e-books avec DRM. Pour trois raisons :~~

1. La première raison, fondamentale, celle qui à elle seule m'a fait prendre cette décision est **une raison d'ordre éthique**. Quand on fait du commerce, acte équitable s'il en est, il ne faut pas prendre son client pour un voleur. Vendre un e-book avec DRM pour que le client acheteur ne puisse pas copier-coller son livre, pour qu'il ne puisse pas en imprimer à loisir tout ou partie, pour qu'il ne puisse pas le prêter, c'est se méfier a priori de ce client. C'est le menotter ou penser a priori que ce client est malhonnête. Prendre un client pour un voleur, ça m'est insupportable. Donc ça suffit. Jouez ce jeu-là messieurs les fournisseurs, mes amis, si ça vous chante. Mais sans ma complicité.

2. Accessoirement, les DRM sont **une imbécilité technique**. Structurellement, fondamentalement, les DRM, ça ne marche pas. Ça n'a jamais marché. Ça ne pourra

jamais marcher. Pourquoi ? Parce qu'un DRM c'est une clé cachée soit dans le logiciel nécessaire pour la lecture, soit sur un serveur. Dans le premier cas (celui des DRM d'Adobe), un jour ou l'autre la clé sera trouvée (déjà le cas pour Adobe), dans le second, le client est soumis au bon vouloir du fournisseur qui peut décider d'un jour à l'autre de couper le serveur, bloquant ainsi la copie d'un appareil à l'autre (cf. **Yahoo Music 2008**). Mettre des DRM dans des livres, c'est inciter ceux qui aiment se casser la tête sur des problèmes informatiques à chercher et à trouver un moyen de les supprimer ou de les contourner. Et, évidemment, ils trouvent.

Ceux qui cherchent et trouvent pour la beauté du geste démontrent, ce faisant, l'inefficacité des DRM. Puis il y a ceux qui cherchent parce qu'ils ont l'intention de pirater. Ils trouvent parce que les premiers trouvent. Et donc eux aussi, les voleurs, les DRM ne les embêtent pas.

Copier n'est pas léser



Il y a une catégorie d'usagers que les DRM

embêtent. Ceux qui ne sont pas informaticiens. Et ceux qui ne sont pas pirates. Ceux là s'arrachent les cheveux pour installer le logiciel Adobe Digital Editions d'Adobe permettant de lire un e-book, et ils passent des vingt ou des trente minutes au téléphone avec notre SAV pour essayer d'installer le machin contre quoi ils pestent. Avec ces gens-là les DRM ça marche ! Hourrah ! Manque de chance ça ne sert à rien. Ils n'avaient pas l'intention de voler. Ni celle de pirater. Ni de disséminer. Mais peut-être de prêter leur e-book comme ils prêtent aujourd'hui leur livre Gutenberg. Car les livres Gutenberg, ces bons vieux livres papier, on les prête à loisir. On peut en photocopier des pages, ou un extrait : pour travailler. Pour illustrer un exposé. Pour inciter à lire. Sans que les auteurs s'en trouvent lésés.

3. Et puis il y a une troisième raison pour laquelle nous arrêtons de jouer à ce jeu des DRM qui ont conduit les major-companies du disque, et avec elles les disquaires, au plus bel harakiri industriel de ces dernières années. Cette troisième raison est en forme de question : **à quoi, à qui ça sert les DRM si ça emmerde les honnêtes gens et que ça ne gêne pas les voleurs ?** Et si tout ça n'était pas une vaste arnaque des Adobe et autres gros revendeurs en « circuit fermé » (Apple – iPad / Amazon – Kindle) pour empêcher les petits poissons (les libraires trop petits) d'approcher du marché. Car enfin sans DRM (il n'y a plus de DRM sur les fichiers musicaux aujourd'hui) aucun libraire n'a de souci pour vendre des e-books aux clients qui souhaitent en acheter. Des e-books sans DRM, alors lisibles sur n'importe quelle tablette (avec DRM les clients de la Fnac vont devoir se souvenir que c'est à la Fnac qu'ils ont acheté leur livre. Et s'ils l'ont acheté chez Amazon ils vont devoir se souvenir que c'est chez Amazon, et si c'est chez Apple... Pas simple le progrès technique ! Nous allons continuer à vendre des e-books, bien sûr. Sans DRM, ou filigranés.)

Et pour finir, cette remarque : il paraît que les DRM ça sert à protéger les auteurs, en grand danger d'être pillés, privés de leurs légitimes droits d'auteur. Privés de leur moyen de subsistance. Hum ? Est-ce qu'ils se sentent pillés les auteurs quand des lecteurs prêtent leur livre à leur entourage ? Les incitant à lire cet ouvrage qu'ils ont aimé, multipliant le bouche-à-oreilles, lequel est la meilleure des publicités. Celle qui fait vendre. Oserai-je être iconoclaste ? Si risque il y a, ce que je ne crois pas – le piratage des disques est plutôt moindre maintenant que l'offre légale est techniquement et économiquement acceptable – est-ce qu'un auteur ne serait pas aussi bien rémunéré avec des droits portés à 20% sur le numérique qu'avec des droits à 5% pour l'édition en poche, même avec un peu de dissémination illégale ?

—

Billet initialement publié sur **Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable** sous le titre "Faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages"

Image CC Flickr **jbonnain** et **margolove**

PKP

le 13 décembre 2010 - 10:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bravo !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AKOZ

le 13 décembre 2010 - 15:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La librairie Dialogue ? Tout le monde l'a connaît ! Une liberté sans conteste, un plaisir d'y venir, même y grappiller quelques pages en feuilletant sur les canapés.. à l'aise de lire comme dans une bibliothèque en pouvant partir.. sans rien acheter ! Mais la vérité, c'est qu'en y allant ainsi, en y retournant, en connaissant les rayons, on trouve de plus en plus facilement, et les "vendeuses" sont parfois de vrais bibliothécaires... Et souvent, oui, enfin non, une fois par mois, et bien j'achète l'un des bouquins.. les DRM ? obsolètes ... oh oui.

Au fait ? pourquoi j'achète ?

Et bien figurez vous que vous avez des livres totalement à jour (rayon architecture). En version numérique, c'est pas mal mais souvent en version papier on a une rapidité inégalée.

Proposez l'outil gratuit <http://www.tracker-software.com/product/pdf-xchange-viewer> qui permet d'annoter les pdf ... (oops ;)comme sur un livre mais en plus propre (en faisant même une copie de l'original)

Je vous remercie M Kermarec de vos élans partagés et de vos initiatives qui font votre force à Brest !

...Et pourquoi ne pas développer votre rayon de numériques, avec des outils "de critiques", de liens, de communautés virtuelles passionnées qui pourrait échanger dans votre espace "magazin" leurs idées.

... il y a matière à faire chez vous ! ;)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AKOZ

le 13 décembre 2010 - 15:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Hey mais au fait ...

Où est le rayon livres d'occasion ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WILNOCK

le 17 décembre 2010 - 3:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est tellement évident qu'on se demande pourquoi ils n'y ont pas pensé avant. Pour info, les éditions Bragelonne Mylady vendent leurs e-book via différentes plateformes, sans Aucun DRM, ni Filigranne.

Et depuis, ils sont tout simplement en tête des ventes... et de loin (voir sur ibook store entre autre)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ADAM TOLKIEN

le 17 décembre 2010 - 21:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci. Bravo.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE